



Bureau du surintendant
des institutions financières
Bureau de l'actuaire en chef

Office of the Superintendent
of Financial Institutions
Office of the Chief Actuary



Le financement du Régime de pensions du Canada et l'impact d'un fonds plus important

**Présentation à la 2^{ième} conférence nationale sur les
pensions du Congrès du travail du Canada, Winnipeg**

18 Octobre 2004

Canada 

Présentation



- Mandat du Bureau de l'actuaire en chef
- Vieillissement de la population canadienne
- Vieillissement de la population mondiale
- Financement du Régime de pensions du Canada
- Enjeux futurs

Mission du BSIF – Mandat du BAC



Le BSIF est le principal organisme de réglementation des institutions financières et régimes de retraite au Canada.

- Il protège les souscripteurs, les déposants et les participants de régime de retraite contre les pertes indues.
- Il offre des services et des conseils actuariels au gouvernement du Canada par l'entremise du **Bureau de l'actuaire en chef.**



Sécurité du revenu de retraite



Le régime de retraite canadien comporte divers modes de capitalisation et il est reconnu dans le monde entier pour sa capacité de s'adapter rapidement à l'évolution de la situation.

- Capitalisation intégrale (RPA/REER)
- Capitalisation partielle (RPC/RRQ)
- Capitalisation par répartition (SV/SRG)



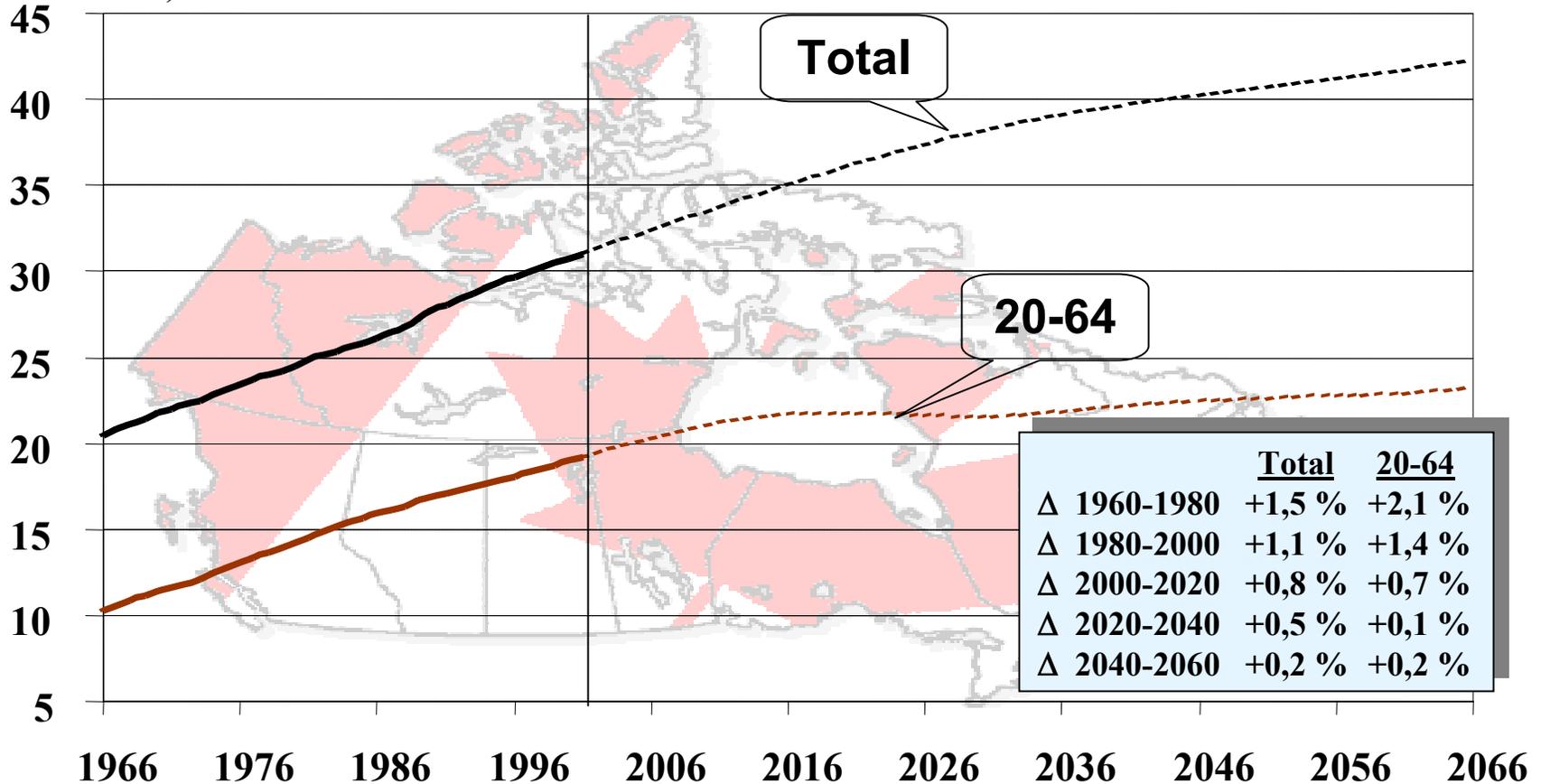
Le système de retraite canadien pourrait être perçu comme capitalisé à environ 40% à 45 %.



Population du Canada



(en millions)



Après 2025, la croissance de la population sera totalement attribuable à la migration.

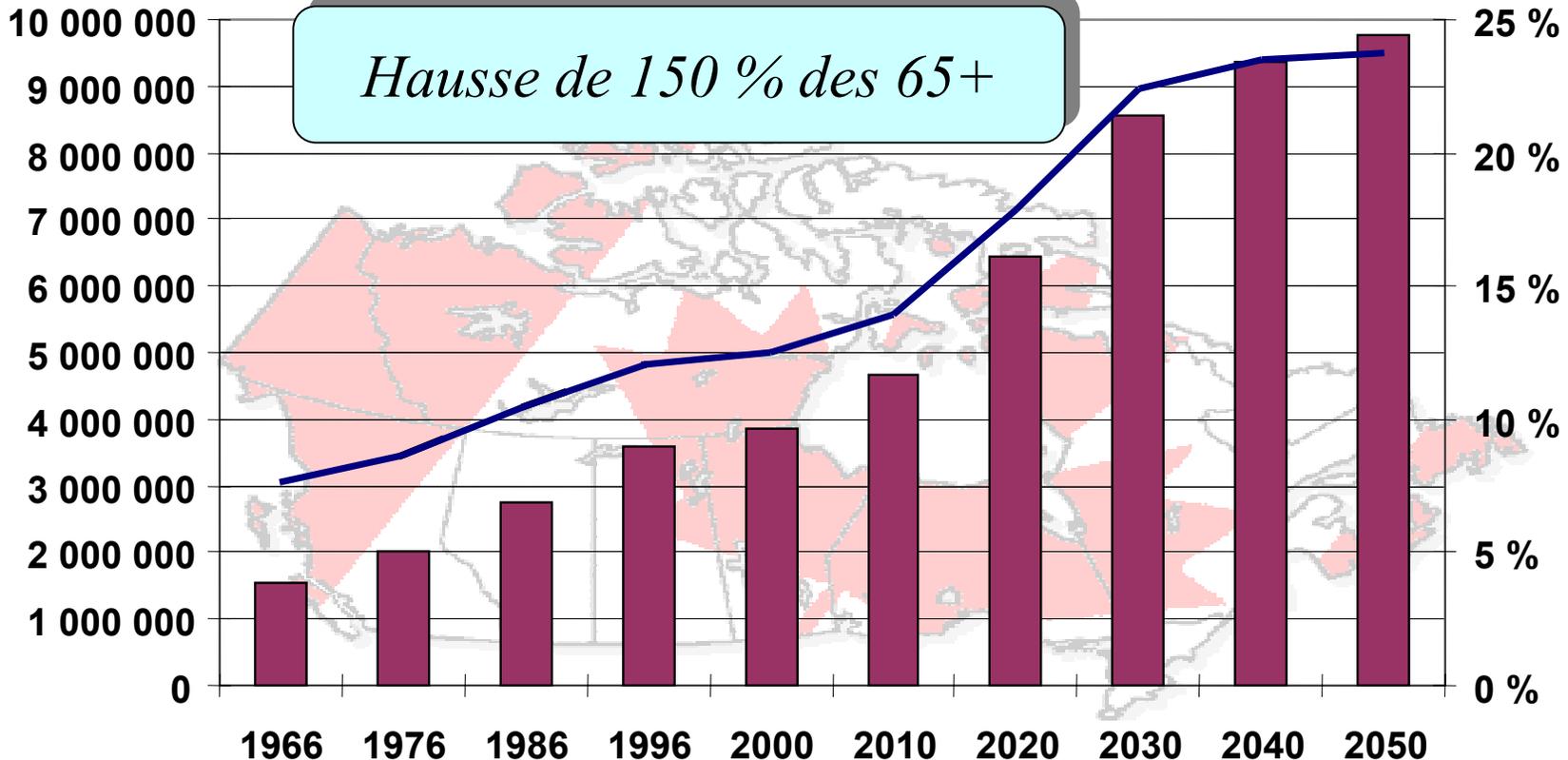


Vieillessement de la population canadienne



(Population de 65+)

Hausse de 275 % des 80+



■ Nombre — % de la population



Taux de mortalité

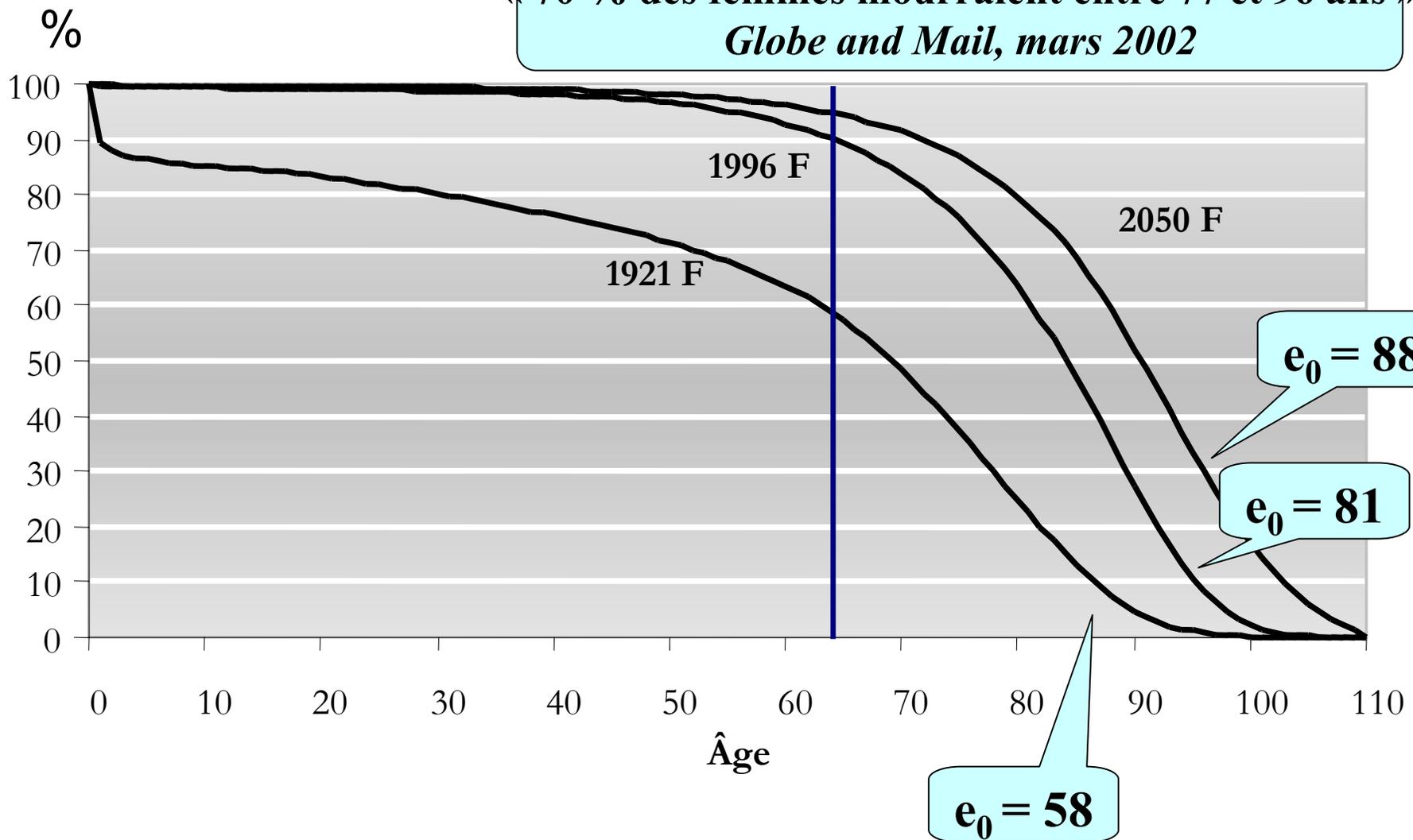
Oui, mais... Il faudrait éliminer tous les risques de mortalité avant 80 ans.

- Au Canada et aux États-Unis, les principales causes de décès sont les maladies circulatoires (40 % des décès), le cancer (20 % des décès) et les accidents (9 % des décès).
- Jusqu'à quel âge pouvons-nous vivre? Y a-t-il une durée de vie maximale?
- Pourrons-nous atteindre 100 ans?
- Si l'on part de 1900 et que l'on remonte 130 000 ans en arrière, l'espérance de vie était environ la même.
- L'espérance de vie a augmenté de trois décennies depuis 1900; elle est passée de 49 à 79 ans.
- Les analystes soutiennent que les **progrès seront plus lents** parce que nous approchons les limites inférieures des taux de décès et que nous avons remporté les luttes médicales les plus faciles.

Probabilité de survie



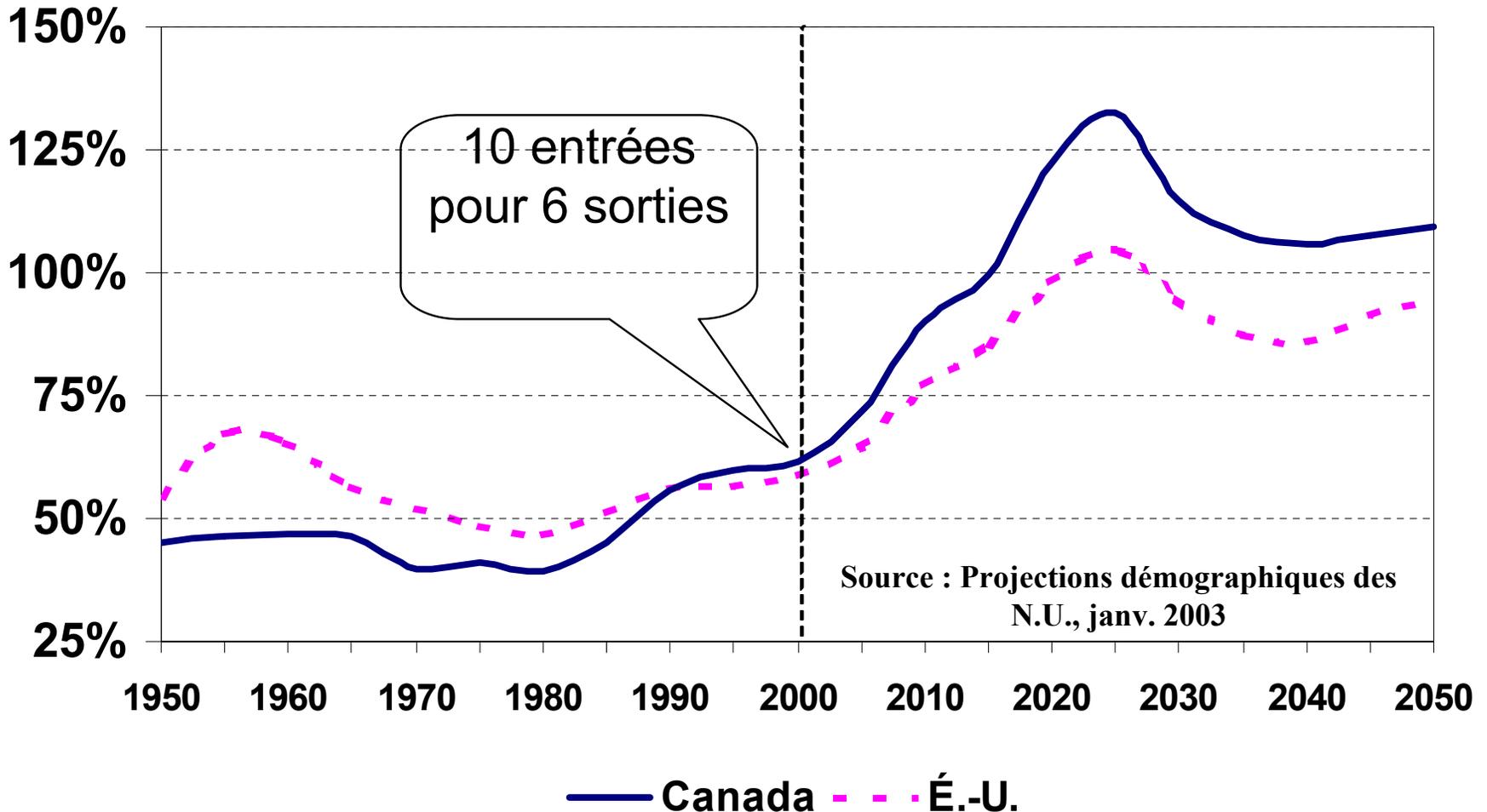
« 70 % des femmes mourraient entre 77 et 96 ans »
Globe and Mail, mars 2002



Pénurie de main-d'œuvre future (plus de sorties que d'entrées)



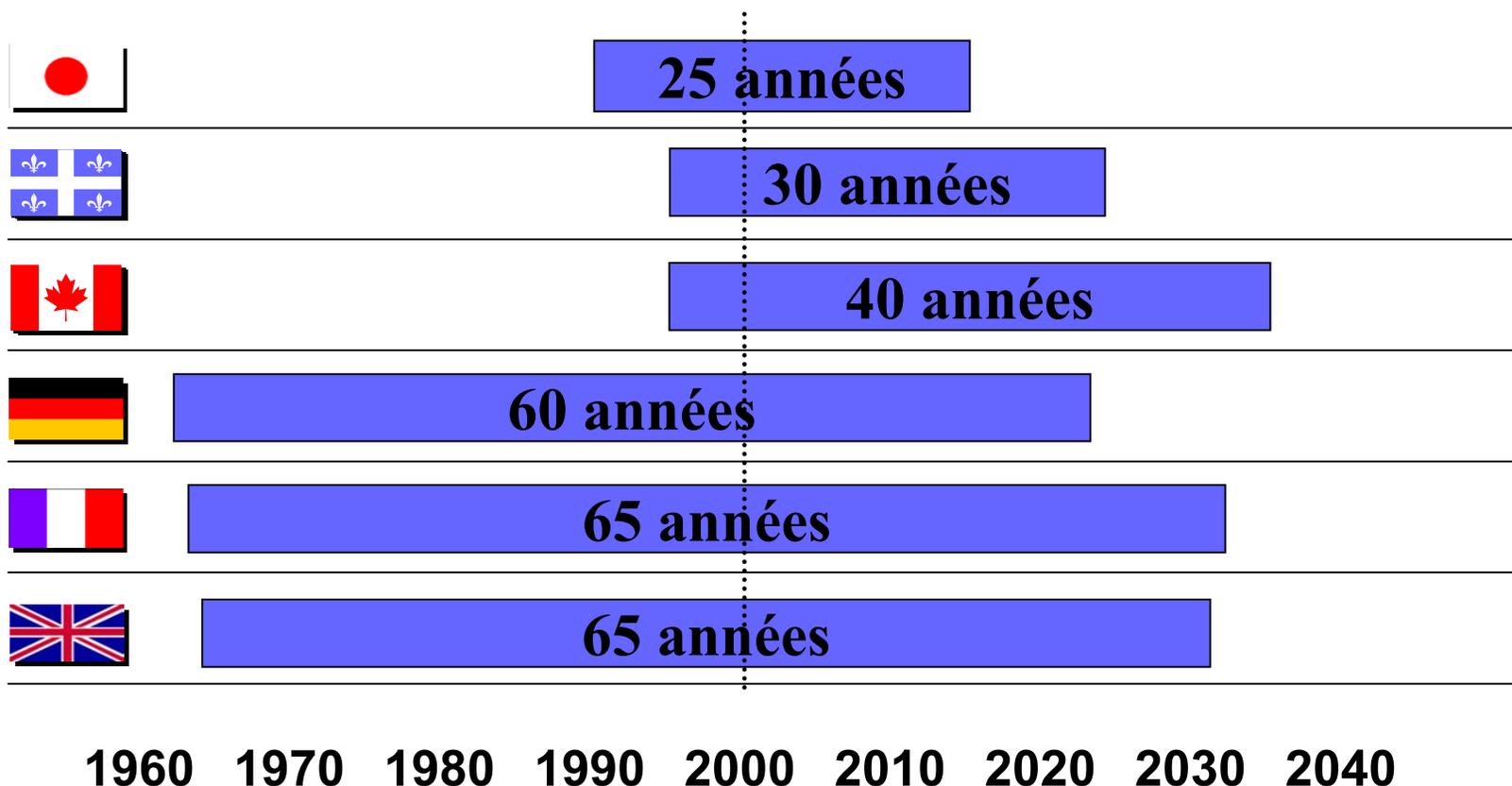
Ratio des 60-64 ans aux 20-24 ans



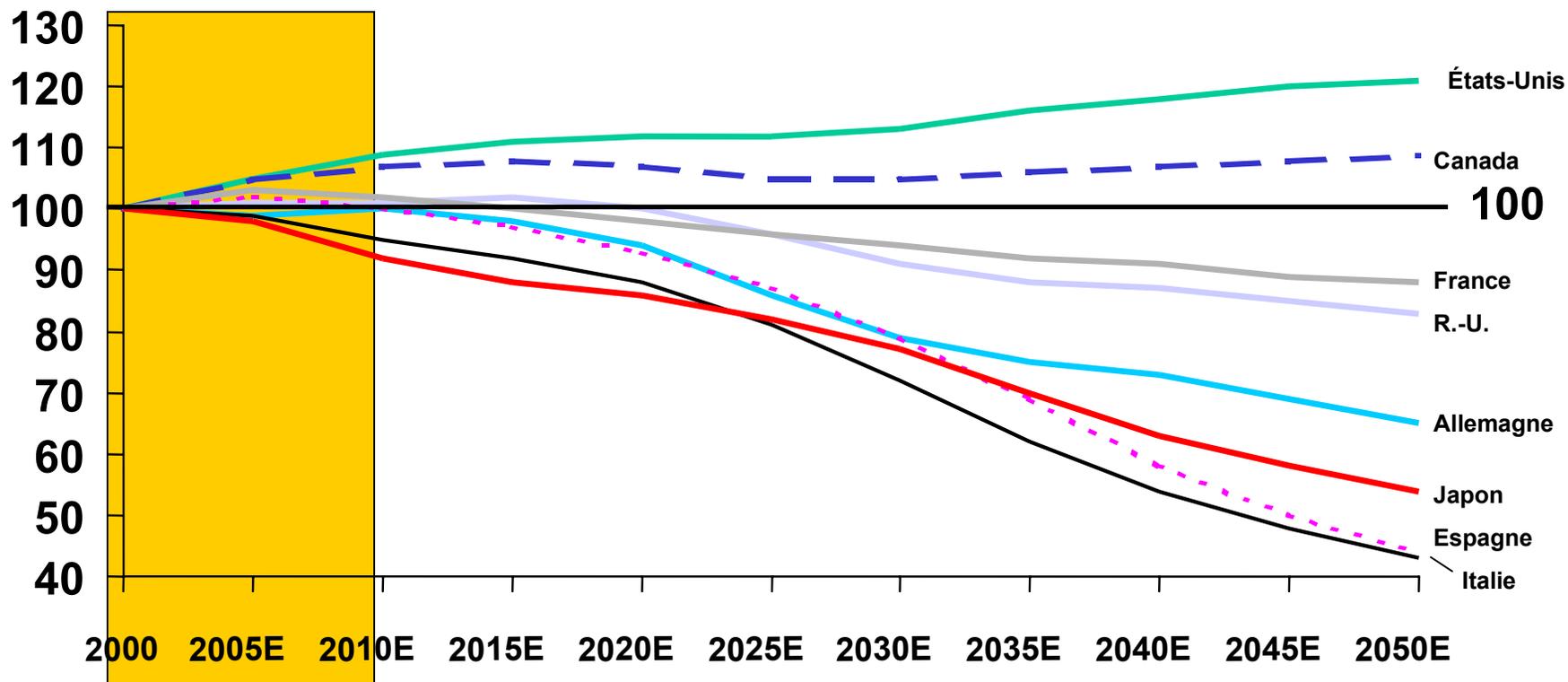
Vieillessement global



Nombre prévu d'années pour que le nombre des 65 ans et plus passe de 12 % à 24 % de la population totale



Population en âge de travailler (de 20 à 60 ans) (indexée 2000=100)



Source : Nations Unies, perspectives démographiques mondiales



Situation financière des personnes âgées



Pauvreté parmi les personnes âgées	Yellow	Red	Yellow	Green	Green	Red
Revenus des retraités et des non-retraités	Green	Red	Yellow	Green	Green	Green
Inégalités entre les retraités	Yellow	Red	Green	Green	Green	Red
Différence entre Hommes et Femmes	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Green	Green

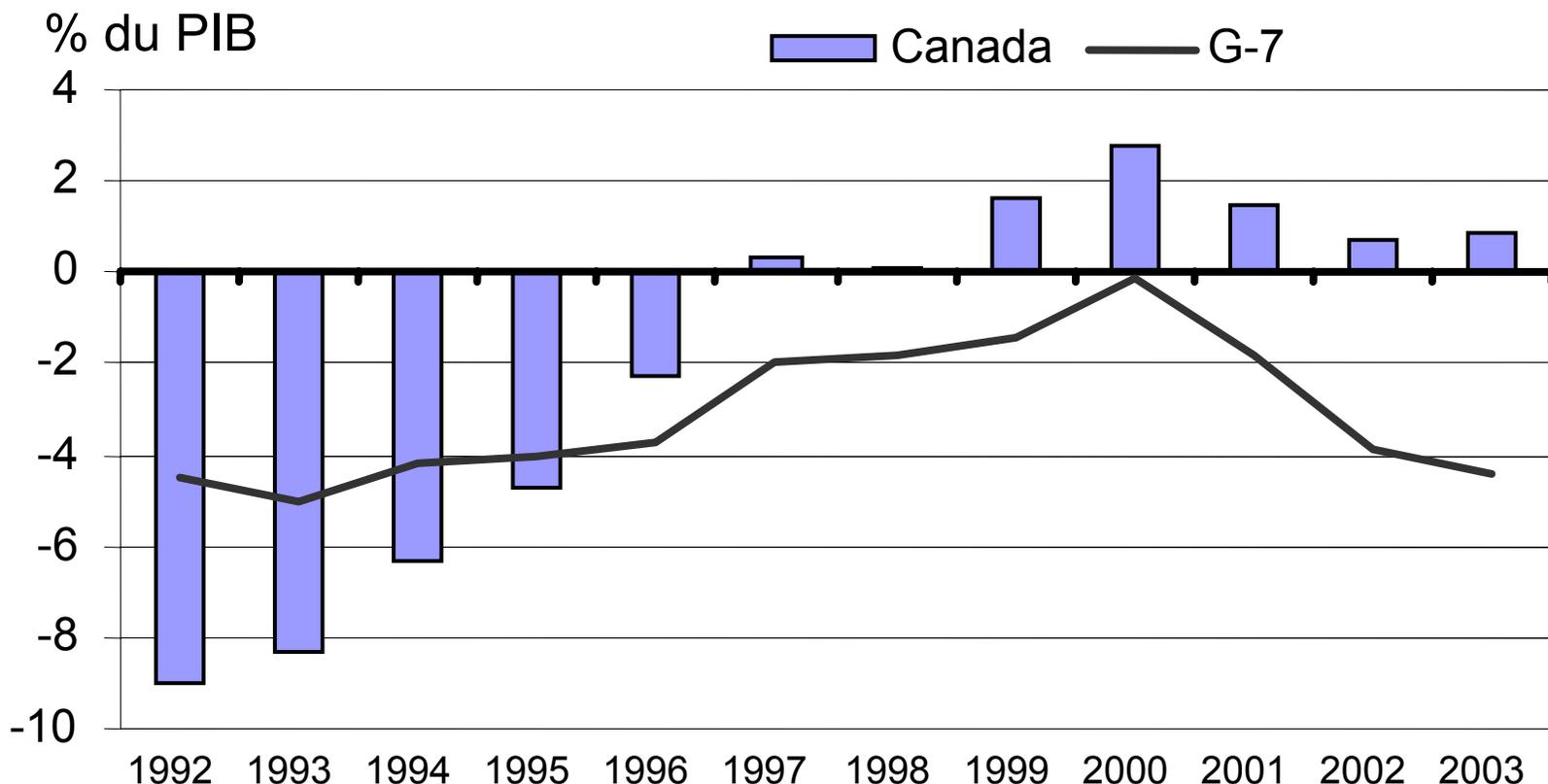
● Bonne performance
 ● Performance moyenne
 ● Performance médiocre

Source: Étude de l'OCDE 2001

Comment nous positionnons-nous à l'égard du vieillissement de la population canadienne?



Total des soldes financiers gouvernementaux



Source: *Prévisions économiques de l'OCDE, No. 74 (Décembre 2003); Calcul du département des Finances*

Équilibrer le budget et faire en sorte que le ratio de la dette au PIB diminue sont des moyens efficaces de s'assurer du financement durable de la SV.



Comment nous positionnons-nous à l'égard du vieillissement de la population canadienne?



Principes directeurs des décisions fédérales-provinciales sur le RPC



- Le RPC est un pilier essentiel qu'il convient de préserver.
- Les solutions doivent être équitables entre générations et entre hommes et femmes.
- Le RPC doit être abordable et viable pour les générations futures. Cela exige une capitalisation supérieure.
- Les fonds du RPC doivent être placés au mieux des intérêts des membres et respecter un équilibre approprié entre le rendement et le risque.
- Toute amélioration future des prestations devra être pleinement capitalisée.
- Disponible à <http://www.cpp-rpc.ca/princips/principf.html>



Comment nous positionnons-nous à l'égard du vieillissement de la population canadienne?



- À Winnipeg, seize mémoires ont été présentés durant les consultations représentant un large éventail d'opinions.
- “Ce régime est abordable et nous devons le protéger”, a dit le Congrès du travail du Canada.
- Accord le 14 février 1997

**Rapport concernant
les consultations
sur le Régime de
pensions du
Canada**

Juin 1996

**Secrétariat fédéral-provincial-
territorial pour les consultations
pour le RPC**





Impact des amendements de 1998



- Augmentation des cotisations de 70% sur une période de 6 ans (1997-2003)
- Diminution de 10% des prestations sur une longue période (en 2050)
- Création de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada



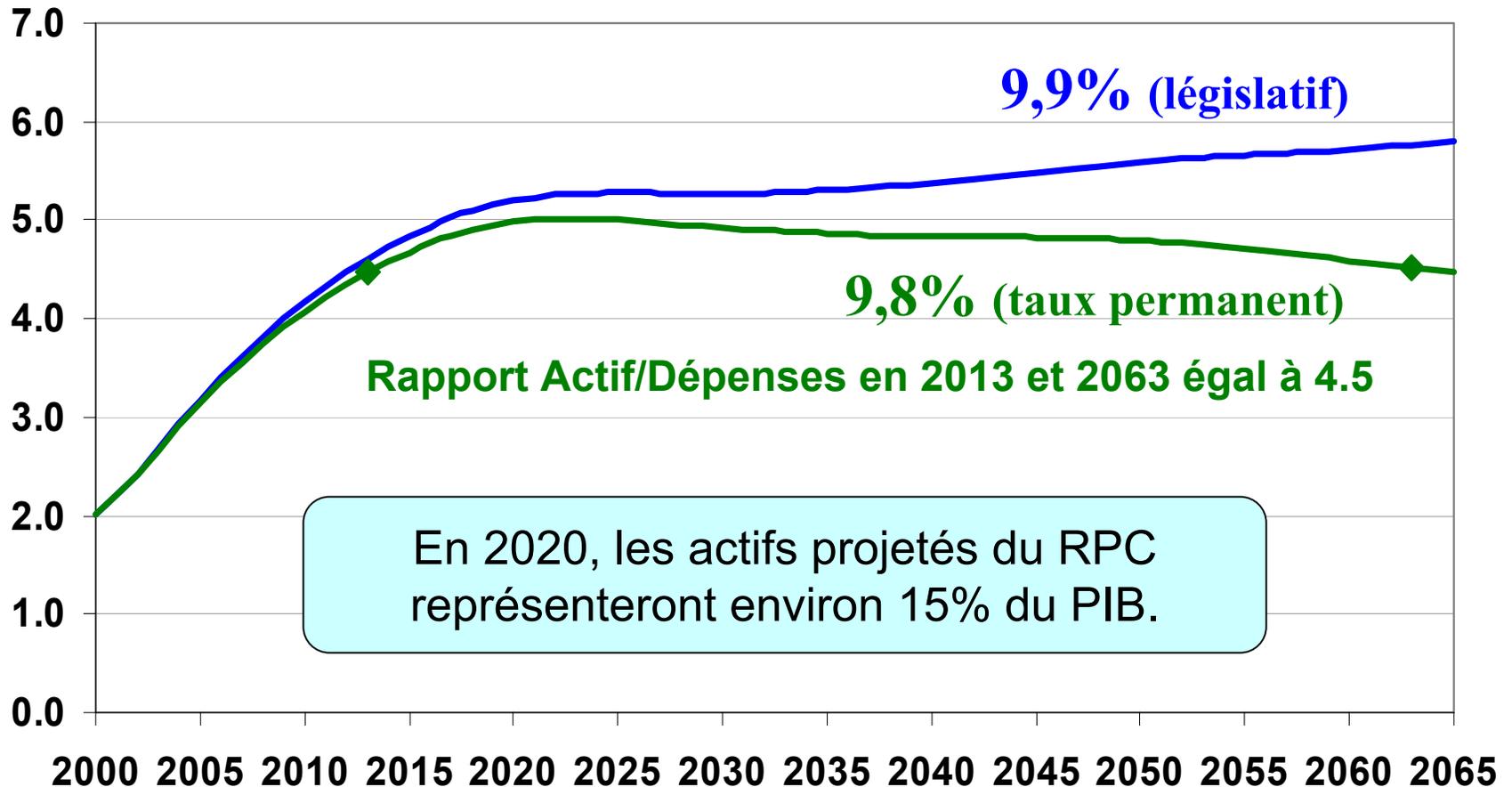


- Le **taux de cotisation de régime permanent** est le taux le plus faible qui peut être appliqué pour assurer le maintien du régime sans autres augmentations.
- C'est aussi le plus faible taux qui peut être maintenu sur une longue période de sorte que le ratio actif/dépenses demeurera relativement constant dans un avenir prévisible.
- Le règlement exige que le ratio actif/dépenses de la 13^{ième} année après la date d'évaluation soit égal au ratio de la 63^{ième} année.

Financement au taux de régime permanent



Évolution du rapport de l'actif sur les dépenses



Financement au taux de régime permanent



- Si le taux prévu par la loi est plus élevé que le taux de régime permanent calculé, la capitalisation du régime va augmenter au fil du temps.
- Plus le taux prévu par la loi est élevé par rapport au taux de régime permanent, plus la capitalisation du régime s'améliore rapidement.
- Le taux de régime permanent selon le 18^{ième} rapport actuariel du RPC au 31 Décembre 2000 est de 9,8%.
- Le taux prévu par la loi depuis 2003 est de 9,9%.



Financement au taux de régime permanent



- Si le taux de régime permanent est plus élevé que le taux prévu par la loi ET que les ministres des finances ne parviennent pas à une entente :
 - Le taux de cotisation est augmenté de la moitié de l'excédent sur une période de trois ans, sujet à une augmentation maximale de 0,2% par année.
 - Les prestations sont non-indexés.
 - À la fin de la période de trois ans, la prochaine revue revoit la situation financière du régime.

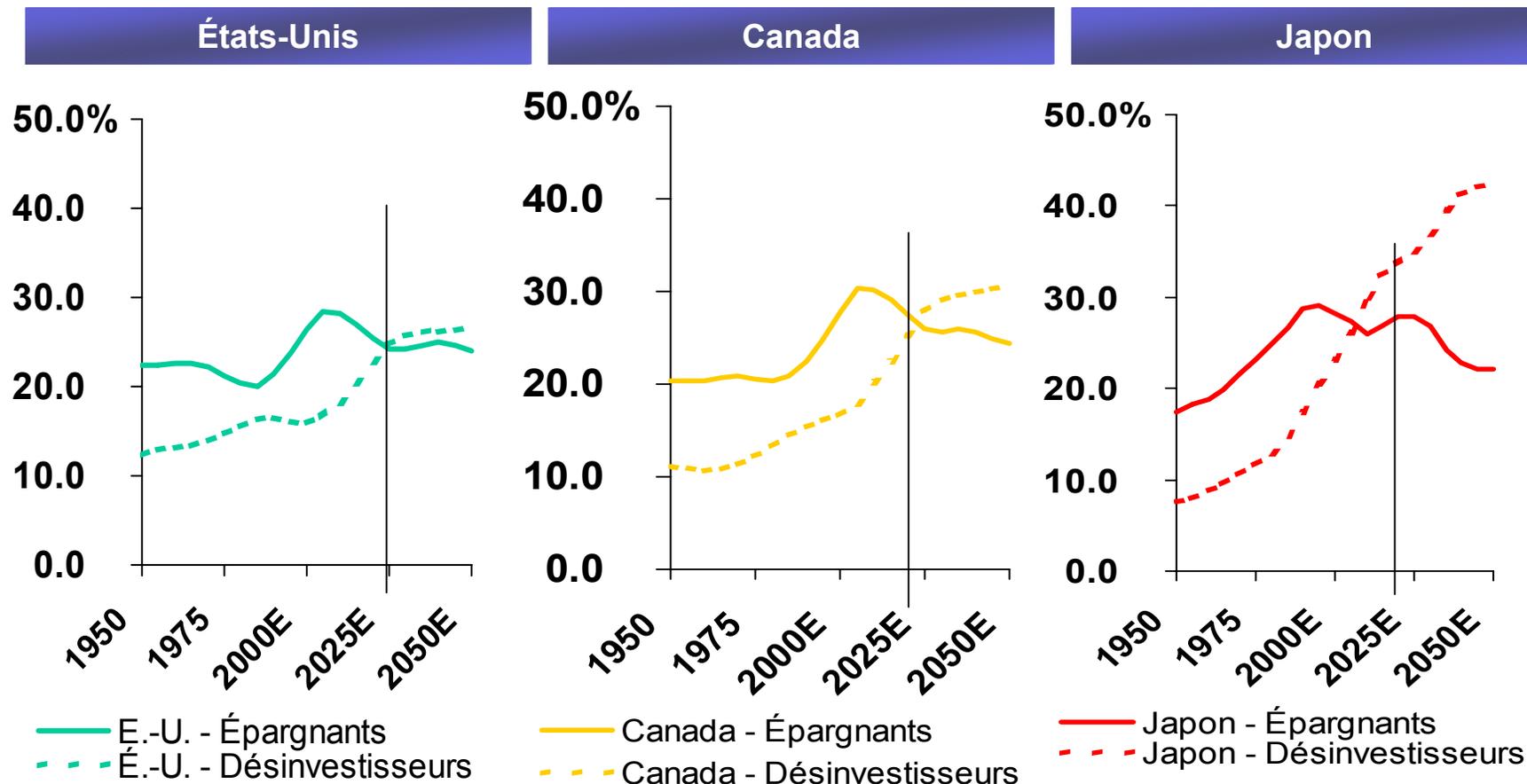
Vieillesse globale et marchés financiers – Un atterrissage difficile en vue?

- **Y aura-t-il débâcle des marchés financiers en raison de l'évolution démographique?**
- Tout au long de la présente décennie, les membres de la génération du baby-boom continueront d'être dans leurs bonnes années d'épargne. Étant donné que de plus en plus de gens épargnent pour leur propre retraite, les marchés boursiers mondiaux prospéreront. (*Global Pension Time Bomb*, Griffin, 1997)
- La tendance à la hausse partout dans le monde consistant à pré-capitaliser les prestations de retraite est l'un des facteurs causant l'augmentation des placements en actions.
- Même si la demande d'actions nationales sera statique, la détention d'actions étrangères de régimes de retraite devrait augmenter. (*Global Aging – Capital Market Implications* Culhane, 2001)

Les perspectives des marchés financiers deviennent moins certaines au fur et à mesure que les membres de la génération du baby-boom prennent leur retraite



(Épargnants de 40 à 59 ans et désinvestisseurs de 60 ans et plus, en % de la population)



Source : N.U., perspectives démographiques mondiales



Vieillesse globale et marchés financiers – Un atterrissage difficile en vue?



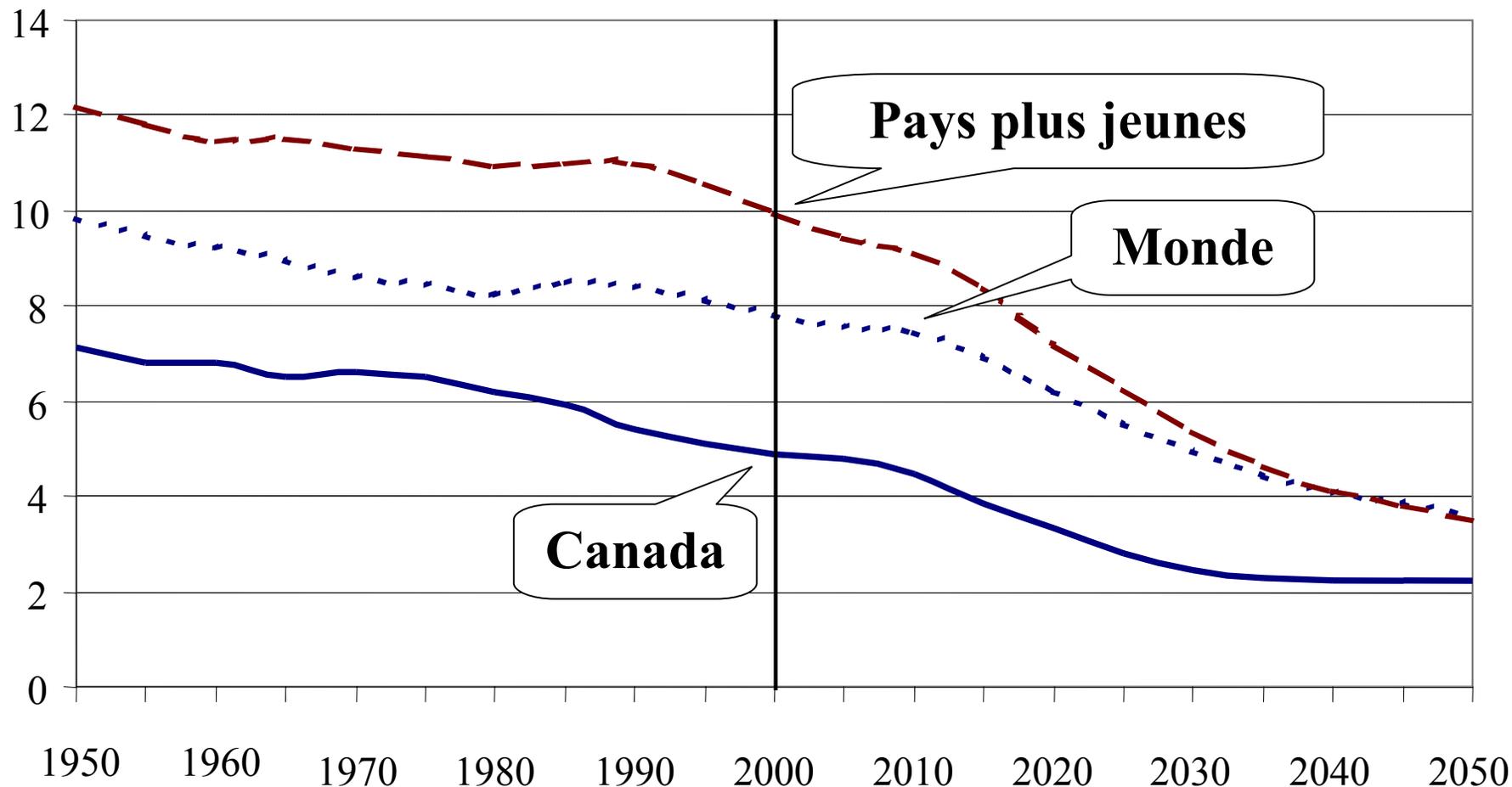
- Il convient de se demander si la demande prévue après 2020 permettra de contrer la pression à la baisse exercée sur l'actif des régimes par la population vieillissante des pays industrialisés.
- L'actif total des régimes à PD du secteur privé atteindra un sommet en 2024, ce qui aura des effets négatifs conséquents sur la valeur des actions américaines. (Schieber/Shoven, 1994)
- Les membres de la génération du baby boom freineront les cours en bourse. (Abel, Wharton School, 1999)
- Après 2010, le nombre de personnes (aux É.-U., au R.-U., au Japon et aux Pays-Bas) à la retraite augmentera considérablement et les flux de trésorerie nets dans les systèmes commenceront à chuter. Cependant, la demande des régimes de retraite aux fins de placements continuera à être forte. Il est probable que dans l'avenir les portefeuilles des régimes de retraite renfermeront moins d'actions et plus de produits à revenu fixe. (*Demographics and Funded Pension System*, Mantel, Merrill Lynch, 2000)



Comment nous positionnons-nous à l'égard du vieillissement de la population mondiale?



Ratio de la population des 20 – 64 ans aux 65 ans et plus



Enjeux futurs



- Le système de retraite canadien est en bon état considérant que les actifs retraite sont grosso modo égaux à 40 à 45% des engagements futurs.
- Le vieillissement devrait être plus marqué au Canada qu'aux États-Unis, notre principal partenaire commercial.
- Contrairement aux autres pays industrialisés, le Canada ne devrait pas voir sa population active diminuer grâce en particulier à la future immigration.
- Or, le vieillissement prévu de la population active canadienne et la pénurie de main-d'œuvre qui pourrait en résulter représentera l'un des plus gros défis au cours des années qui viennent.